



Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le 15/11/2023

ID : 063-200071199-20231106-CCPL_2023_120-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	35 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 27 octobre 2023

Date d'affichage : 27 octobre 2023

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le six du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Franck LE GOUGUEC (suppléant de Patrice DARPOUX), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Patrice DARPOUX

Absents :

Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Denis BEAUVAIS

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-120 : FINANCES - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°7

Rapporteur : Luc CHAPUT

La décision modificative n°7 tient compte de divers ajustements mineurs et réajuste les crédits du chapitre 012 suite à la réorganisation du service développement. Aucun crédit n'est ouvert ou fermé, il s'agit uniquement de virements de lignes à lignes.

Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le 15/11/2023

ID : 063-200071199-20231106-CCPL_2023_120-DE

La décision budgétaire modificative n°7 se présente ainsi :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60612 /GDV //GDV-AGVRANDAN	2 500,00		Crédits supplémentaires électricité Randan
D F 011 60632 /HAB //HAB-LOGEMENTSCO	500,00		Remplacement extincteurs logements Randan
D F 011 615221 /EAU //EAU-GEMAPI		10 000,00	Réduction de crédits pour opération non réalisée
D F 011 61551 /GDV //GDV-AGVRANDAN	500,00		Frais d'entretien véhicule AGV
D F 011 6156 /MOB //MOBILITE-COVOITURAGE		5 000,00	Changement imputation frais Atchoum
D F 011 617 /AMG //AMG-PVD		20 000,00	Suppression crédits études car passés en investissement
D F 011 62268 /HAB //HAB-LOGEMENTSCO	1 500,00		Frais de gestion AuvergneHabitat
D F 011 6247 /MOB //MOBILITE-COVOITURAGE	5 500,00		Changement Imputation frais Atchoum
D F 011 6281 /AMG //AMG-ADHESIONS		4 483,36	Changement d'imputation pour les adhésions
D F 011 6281 /ECO //ECO-AIDEMENTREPRISES		5 000,00	Changement d'imputation pour les adhésions
D F 011 6281 /HAB //HAB-PLH	2 200,00		Part ADIT PLH
D F 011 6283 /HAB //HAB-LOGEMENTSCO	250,00		Frais de nettoyage des communs pour logements Randan
D F 011 62878 /HAB //HABITAT-RENOV		5 000,00	Suppression crédits excédentaires
D F 011 637 /MOY //MOY-AUTRES	16 478,27		Equilibre de la DM
D F 012 6332 /AMG //AMG-PAT-EIT	140,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6332 /EAU //EAU-SALAIRES		41,90	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6332 /ECO //ECO-SALAIRES		93,18	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6332 /ENV //ENV-SALAIRES	21,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6332 /MOB //MOB-SALAIRES		41,90	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6336 /AMG //AMG-PAT-EIT	500,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6336 /EAU //EAU-SALAIRES		142,47	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6336 /ECO //ECO-SALAIRES		316,82	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6336 /ENV //ENV-SALAIRES	97,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6336 /MOB //MOB-SALAIRES		142,47	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64111 /AMG //AMG-PAT-EIT		8 905,64	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64111 /AMG //AMG-PAT-EIT	36 800,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64111 /ECO //ECO-SALAIRES		22 264,10	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64112 /AMG //AMG-PAT-EIT	24,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64131 /AMG //AMG-SALAIRES	18 000,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64131 /CUL //CUL-SALAIRES		8 000,00	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64131 /EAU //EAU-SALAIRES		8 380,86	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 64131 /ENV //ENV-SALAIRES	6 000,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement

Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le 15/11/2023

ID : 063-200071199-20231106-CCPL_2023_120-DE

D F 012 64131 /MOB //MOB-SALAIRES		8 380,86	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6417 /NUM //NUM-LIMAGNEUMERIQUE	7 677,38		
D F 012 6451 /AMG //AMG-PAT-EIT	4 300,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6451 /EAU //EAU-SALAIRES		2 550,29	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6451 /ECO //ECO-SALAIRES		2 875,57	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6451 /ENV //ENV-SALAIRES	1 630,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6451 /MOB //MOB-SALAIRES		2 550,29	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6453 /AMG //AMG-PAT-EIT	8 820,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6453 /EAU //EAU-SALAIRES		352,78	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6453 /ECO //ECO-SALAIRES		5 962,25	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6453 /ENV //ENV-SALAIRES	225,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6453 /MOB //MOB-SALAIRES		352,00	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6454 /EAU //EAU-SALAIRES		339,42	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6454 /MOB //MOB-SALAIRES		339,42	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6455 /EAU //EAU-SALAIRES		79,62	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6455 /ECO //ECO-SALAIRES		1 157,73	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6455 /MOB //MOB-SALAIRES		79,62	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6457 /EAU //EAU-SALAIRES		4,19	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6457 /ECO //ECO-SALAIRES		9,32	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6457 /MOB //MOB-SALAIRES		4,19	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6474 /EAU //EAU-SALAIRES		63,60	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6474 /ECO //ECO-SALAIRES		106,00	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6474 /ENV //ENV-SALAIRES	75,00		Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6474 /MOB //MOB-SALAIRES		63,60	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6475 /EAU //EAU-SALAIRES		30,60	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6475 /ECO //ECO-SALAIRES		51,00	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 012 6475 /MOB //MOB-SALAIRES		30,60	Réajustements suite à la réorganisation du service développement
D F 65 65568 /AMG //AMG-ADHESIONS	9 458,00		Changement d'imputation pour les adhésions

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		123 195,65
	Réductions		123 195,65
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	123 195,65
Solde Réductions	123 195,65
Ouv. - Réd.	

Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le 15/11/2023.

ID : 063-200071199-20231106-CCPL_2023_120-DE


- Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :
- de valider les modifications budgétaires numéro 7 pour le budget principal ;
 - d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le président,



Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 15 Novembre 2023
Le président,

